



Gouvernement du Québec
Cabinet du ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'agriculture soutenue par notre collectivité

LE MINISTRE LESSARD ANNONCE L'ATTRIBUTION DE 14 MILLIONS DE DOLLARS POUR DES PROJETS RÉGIONAUX DE DIVERSIFICATION ET DE COMMERCIALISATION EN CIRCUIT COURT

Québec, le 28 mai 2009. – Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec et député de Frontenac, M. Laurent Lessard, a dévoilé aujourd'hui les nouvelles mesures permettant l'attribution de 14 millions de dollars pour la réalisation de projets régionaux de diversification et de commercialisation en circuit court. Cette annonce a été faite en présence du député de Montmorency, M. Raymond Bernier, au Potager France Marcoux situé dans l'arrondissement de Beauport, à Québec.

« Quelle belle façon de contribuer au développement et à l'avenir de notre secteur agricole et agroalimentaire partout au Québec en favorisant la diversification et la commercialisation en circuit court. En voici un exemple parlant aujourd'hui. Le Potager France Marcoux produit une grande variété de légumes frais. Ses produits sont vendus aux consommateurs directement à la ferme ou encore dans les marchés publics. J'encourage tous les producteurs québécois à emprunter cette voie afin de diversifier notre agriculture », a mentionné le ministre Lessard.

Le programme Diversification et commercialisation en circuit court en région permettra d'offrir un soutien financier aux promoteurs dans leurs projets de développement régional. Les objectifs que poursuit ce programme sont :

- d'aider à diversifier les entreprises et les productions afin de les rendre plus concurrentielles;
- d'encourager le secteur à offrir davantage de produits différenciés et ainsi de lui permettre de s'ouvrir à de nouveaux marchés;
- de rapprocher les entreprises de production et de transformation des consommateurs et des citoyens.

Le ministre a également souligné la concertation exceptionnelle des membres du comité consultatif, à savoir les Tables de concertation agroalimentaire du Québec, l'Association des marchés publics du Québec, l'Union des producteurs agricoles, l'Union paysanne, Équiterre, Solidarité rurale du Québec, la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, la Fédération des agriculteurs du Québec, le Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec et les AmiEs de la Terre. « Je remercie très sincèrement ces acteurs que je juge cruciaux. Ils y ont cru et ont accepté de travailler en concertation dans la détermination de ces mesures et se sont mobilisés pour rendre le secteur agricole et agroalimentaire plus compétitif », a déclaré M. Lessard.

Quant au député Raymond Bernier, il a profité de la tribune pour inviter les promoteurs et les partenaires socio-économiques de la grande région de la Capitale-Nationale à travailler ensemble. « Je suis confiant que tant les promoteurs que les partenaires du milieu sauront exploiter de manière constructive les ressources de la région et qu'ils y verront une belle occasion d'affaires. »

Rappelons que, à la suite du dépôt du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, le gouvernement du Québec s'est donné une vision d'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire dont un des axes est de rapprocher le secteur des consommateurs en appuyant la diversification de l'agriculture. Afin d'être en mesure de concrétiser cette vision, le Ministère annonçait l'attribution d'une enveloppe budgétaire de 14 millions de dollars, d'ici 2013, afin de soutenir la diversification de l'agriculture et le développement des circuits courts de commercialisation.

Une invitation a également été lancée aux promoteurs intéressés à se prévaloir de ce nouveau programme. En effet, ils ont jusqu'au 14 août 2009 pour soumettre leurs projets aux directions régionales du Ministère. Celles-ci analyseront les projets de concert avec les partenaires régionaux. Le programme Diversification et commercialisation en circuit court en région est présenté plus en détail dans le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Sylvain Bourassa
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Tél. : 418 380-2525

Information : Clément Falardeau
Relationniste
Direction des communications
Tél. : 418 380-2100, poste 3512
www.mapaq.gouv.qc.ca